

Programme d'aide financière de la municipalité de Bolton-Est pour des projets liés à la protection de l'environnement sur son territoire

Pour l'année 2025

Municipalité de Bolton-Est

Créé par : Cynthia Sherrer



Bolton-Est
Vibrante de nature!

Programme d'aide financière de la municipalité de Bolton-Est pour des projets liés à la protection de l'environnement sur son territoire

La municipalité de Bolton-Est a mis en place un programme d'aide financière pour les organismes voués à la protection de l'environnement pour subventionner certaines activités visant la protection de l'environnement sur son territoire. Certaines conditions s'appliquent pour l'acceptation des projets et des règles ont été établies pour gérer le programme de façon juste, équitable et efficace.

Date limite pour la demande de subvention : 4 octobre 2024

Contact :

envirobatiment@boltonest.ca

450-292-3444 poste 25

Quels sont les types de projets qui sont acceptables ?

Les projets doivent entrer dans les catégories suivantes : construction, réfection ou entretien d'un ouvrage commun lié à la protection de l'environnement, étude de faisabilité environnementale, action directe et concrète liée à la protection de l'environnement, suivi de la qualité environnementale, protection du territoire, éducation et sensibilisation du public.

Quels sont les critères retenus pour évaluer l'acceptabilité du projet ?

- Localisation du projet et retombées dans les limites de la municipalité et/ou à l'extérieur de ses limites
- Participation du demandeur, soit par une participation financière et/ou par la participation de bénévoles ou personnel de l'organisme
- Implication de citoyens, d'une institution ou d'une entreprise locale au projet
- Nombre de personnes bénéficiant directement de la réussite du projet
- Expérience du demandeur dans la réussite de projets antérieurs avec la municipalité
- Résultats mesurables et quantifiables
- Contribution au développement durable
- Projet bien structuré et détaillé
- Projet basé sur les spécificités du milieu
- Contribution à la qualité de vie des citoyens
- Réponse aux besoins de la communauté

Quand obtient-on une réponse officielle de la municipalité ?

La municipalité pourra communiquer avec le demandeur afin d'obtenir des précisions supplémentaires durant l'évaluation des projets effectuée par le Comité consultatif en environnement de la municipalité.

Par la suite, la municipalité contactera chacun des demandeurs au début de l'année suivante et lui indiquera les projets acceptés ou les raisons du refus, le cas échéant. Dans le cas d'une acceptation, la lettre indiquera les montant octroyé et les conditions de cet octroi, le cas échéant.

Comment se fait le remboursement de la subvention ?

Durant l'évolution du projet et/ou à la fin du projet, si celui-ci est terminé avant le 1^{er} octobre, un sommaire d'avancement du projet doit être présenté à la municipalité avant le 1^{er} octobre de l'année en cours. Celui-ci doit faire état des résultats obtenus et des dépenses encourues jusqu'à cette date.

La date limite de réception du sommaire final et des factures par la municipalité est le 15 novembre de l'année en cours. Sur acceptation de ce sommaire et des factures ou autres justificatifs reçus, le paiement des dites factures sera effectué dans le délai prescrit par la municipalité. Le paiement sera effectué en partie ou en totalité, selon les conditions établies lors de la lettre d'entente.

ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE DE LA MUNICIPALITE DE BOLTON-EST

Notre vision

Bolton-Est est un maître d'œuvre d'avant-garde pour le développement de son territoire en privilégiant un environnement sain et enrichissant qui fait en sorte que les résidents actuels et futurs pourront vivre en harmonie avec leur milieu, malgré les changements climatiques.

À cette fin, elle adopte dans toutes ses décisions et ses règlements une approche tenant compte de l'équilibre des besoins entre sa richesse écologique, le bien-être de ses résidents et le développement d'une économie locale durable.

Nos valeurs

- Protection et promotion de la biodiversité et des paysages ;
- Cohabitation harmonieuse et collaborative entre les citoyens ;
- Partenariat avec les acteurs du milieu (organismes et comités citoyens).

Nos quatre axes prioritaires

- Conservation des milieux naturels ;
- Protection de l'eau, ressource limitée et essentielle ;
- Protection de l'air par la réduction des GES et autres polluants ;
- Proposition de solutions écoresponsables dans les projets d'infrastructure et les pratiques administratives ;

PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE DES TRIBUTAIRES

Nouveau cette année,

un programme d'échantillonnage des tributaires !

Le programme d'échantillonnage des tributaires nécessite cinq (5) échantillons durant la période estivale de juin à août. Des trousse d'échantillonnage seront livrées à la Municipalité à des dates spécifiques déterminées à chaque année et devront être récupérées par un membre désigné de l'organisme et retournées avant midi le jour de l'échantillonnage. Les trousse d'échantillonnage permettront d'analyser les matières en suspension, le phosphore total et les coliformes fécaux.

La raison de ce programme et des changements apportés est de centraliser l'information et d'obtenir une meilleure comparaison et compréhension de la qualité de l'eau au sein de la municipalité.

Pour ceux qui désirent participer à ce programme, veuillez compléter [l'ANNEXE 1](#).

Veillez noter que l'instauration de ce programme affecte l'acceptation des demandes de subvention pour l'analyse des tributaires. En effet, celles-ci ne seront plus acceptées dans le cadre du programme d'aide financière de la municipalité de Bolton-Est pour les projets liés à la protection de l'environnement sur son territoire.

Par contre, les demandes de subventions pour le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) sont toujours éligibles.

IDENTIFICATION

Nom de l'organisme	
Personne ressource	
Courriel	
Téléphone	
Site Web	
Nombre de membres	
Date de création	
Mission	

PROJET (S) 2025

Nombre de projets (2025)	
--------------------------	--

PROJET 1

Nom du projet	
Description du projet	
Résultats attendus	
Nom du responsable	
Nombre de bénévoles	
Intervenants ou professionnels impliqués	
Échéancier(s) précis	

FINANCEMENT DU PROJET

Coût total du projet	
Coût financé par votre organisme	
Somme demandée à la municipalité	
Autres sources de financement	

PROJET 2

Nom du projet	
Description du projet	
Résultats attendus	
Nom du responsable	
Nombre de bénévoles	
Intervenants ou professionnels impliqués	
Échéancier(s) précis	
FINANCEMENT DU PROJET	
Coût total du projet	
Coût financé par votre organisme	
Somme demandée à la municipalité	
Autres sources de financement	

PROJET 3

Nom du projet	
Description du projet	
Résultats attendus	
Nom du responsable	
Nombre de bénévoles	
Intervenants ou professionnels impliqués	
Échéancier(s) précis	
FINANCEMENT DU PROJET	
Coût total du projet	
Coût financé par votre organisme	
Somme demandée à la municipalité	
Autres sources de financement	

PROJET 4

Nom du projet	
Description du projet	
Résultats attendus	
Nom du responsable	
Nombre de bénévoles	
Intervenants ou professionnels impliqués	
Échéancier(s) précis	
FINANCEMENT DU PROJET	
Coût total du projet	
Coût financé par votre organisme	
Somme demandée à la municipalité	
Autres sources de financement	

PROJET 5

Nom du projet	
Description du projet	
Résultats attendus	
Nom du Responsable	
Nombre de bénévoles	
Intervenants ou professionnels impliqués	
Échéancier(s) précis	
FINANCEMENT DU PROJET	
Coût total du Projet	
Coût financé par votre organisme	
Somme demandée à la municipalité	
Autres sources de financement	

